TEMPSRÉEL
NUMÉRO 57 – 18 JUIN 2018

LES RÉSULTATS SÉCURITÉ - MAI 2018

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

À fin mars*, le taux de fréquence (TF) des accidents du travail (AT) pour le Groupe public ferroviaire (GPF) est de 18. Le nombre d'accidents avec arrêt de travail s'élève à 1 093 (soit 25 de plus qu'en 2017 sur la même période).**

** Les données sur les accidents du travail ne sont définitivement stabilisées qu'à M+2.*
*** TF : nombre d'AT avec arrêt de travail pour un million d'heures travaillées.*

Le taux de fréquence des accidents du travail d'avril 2017 à mars 2018

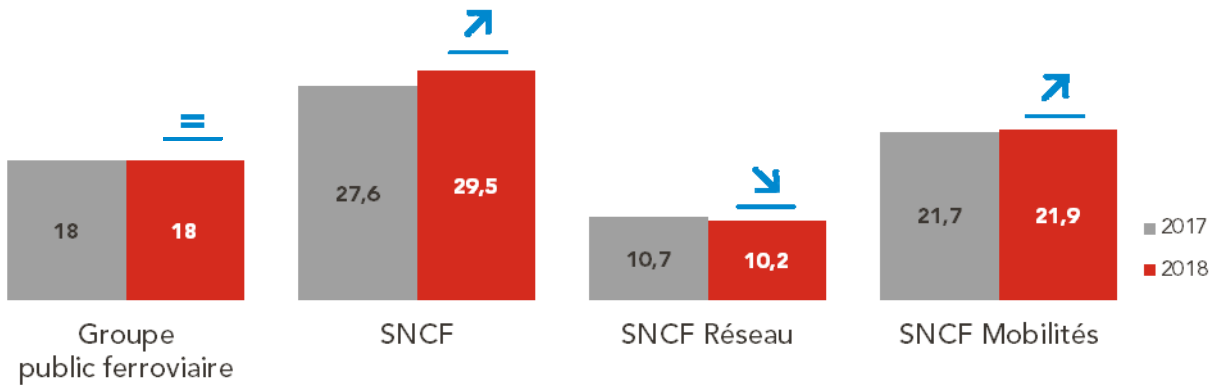

Nature d'événements à l'origine du plus grand nombre d'accidents du travail

198 ↗ **Accidents de plain-pied**

150 ↗ **Accidents avec dénivellation**

137 ↗ **Manipulations d'objets au cours du travail**

Bonnes pratiques au Matériel

L'ensemble des Technicentres réalisent des entretiens systématiques employeurs/salariés après chaque accident du travail. Ces entretiens sont réalisés entre le directeur d'établissement et l'agent accidenté suite à l'arrêt. Il s'agit notamment d'aborder l'ensemble des faits et des actions ayant trait à l'accident afin de s'assurer que les dispositions prises puissent éviter la survenue d'un nouvel accident lors de la réalisation de la même tâche.

SÉCURITÉ DES CIRCULATIONS FERROVIAIRES

En mai, 18 événements de sécurité remarquables (ESR) ont été recensés sur l'ensemble du réseau dont 5 pour SNCF Mobilités, 8 pour SNCF Réseau et 5 pour causes tiers. En cumul annuel, le nombre d'ESR s'élève à 87 (soit 3 de moins par rapport à 2017 sur la même période).

Évolution des ESR

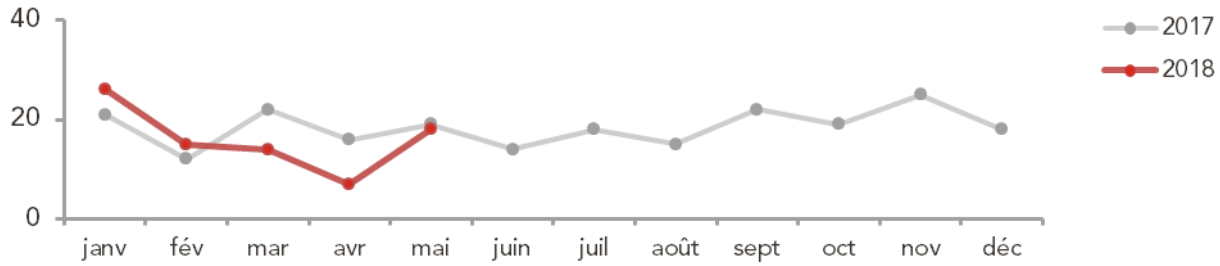

Répartition des ESR à fin mai

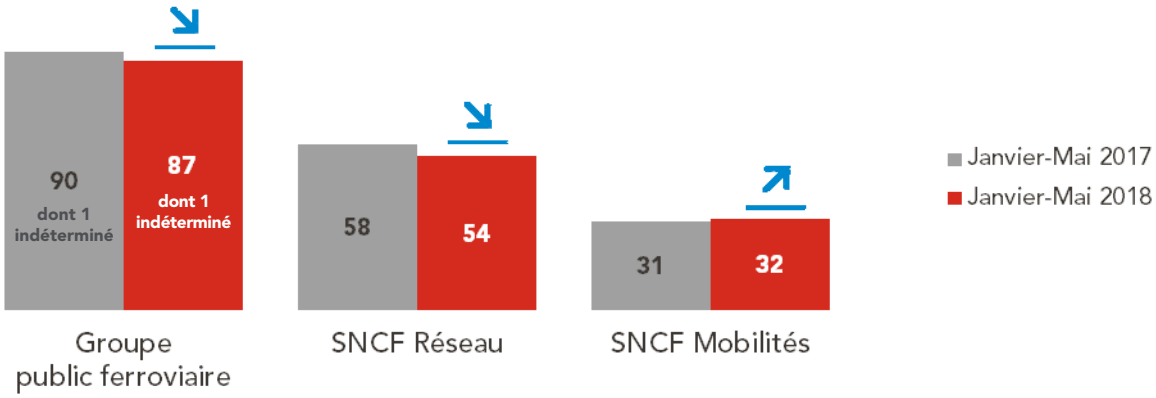

Nature d'évènements à l'origine du plus grand nombre d'ESR

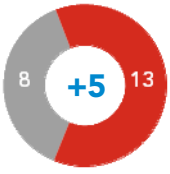

Franchissement d'un signal fermé

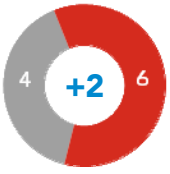

Dépassement de vitesse limite

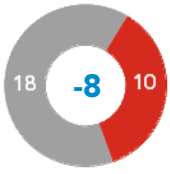

Erreur de procédure circulation ferroviaire

Travaux en dehors du domaine protégé